

**INSTITUT BELGE
DE L'ECLAIRAGE**

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Sous le Haut Patronage de S.M. le Roi
Affilié à la Commission Internationale de l'Éclairage (CIE)



**BELGISCH INSTITUUT
VOOR VERLICHTINGSKUNDE**

VERENIGING ZONDER WINSTOOGMERK
Onder de Hogo Bescherming van Z.M. de Koning
Lid van de Internationale Verlichtingscommissie (CIE)

Université Libre de Bruxelles
Faculté d'Architecture

19, Place Flagey
1050 Bruxelles

Notre Référence: IBE-BIV – Prix 2013/2014

Bruxelles, 16 avril 2014

Madame, Monsieur,

Concerne: Prix IBE-BIV - Année académique 2013 - 2014

Puis-je vous rappeler que l'Institut Belge de l'Éclairage (IBE-BIV) a instauré un prix annuel?

Ce prix a pour but d'encourager annuellement les auteurs de travaux scientifiques ou techniques originaux de fin d'études, non publiés se rapportant à des recherches dans le domaine de l'éclairage. Ce domaine est à considérer dans son acception la plus générale et englobe notamment la photométrie, les caractéristiques des sources lumineuses et des luminaires, la technique et la physiologie de l'éclairage, les aspects ergonomiques, les aspects économiques, la sécurité, l'enseignement, etc. Les travaux de simple vulgarisation ou de documentation sont exclus. Les travaux ayant fait l'objet d'une thèse de doctorat ne sont également pas admis. Le jury se réserve le droit d'écarter un travail qui aurait déjà été récompensé.

Veuillez trouver le règlement complet ci-inclus. Pour l'année 2014/2015, les travaux des candidats doivent parvenir en six exemplaires au secrétariat de l'IBE-BIV avant le 31 janvier 2015. Le montant associé au prix est fixé annuellement par le Conseil d'Administration. Usuellement, ce montant est fixé à 1.500 Euros.

Puis-je vous demander de donner la plus grande diffusion possible à cette information ?

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.


Philippe Hamacher
Secrétaire IBE-BIV
Philippe.Hamacher@vub.ac.be

Siège / Zetel:
IBE-BIV, C/o NBN
Rue Jozef II / Jozef II-straat 40-6
B-1000 Bruxelles / Brussel

Secrétariat/Secretariaat:
IBE-BIV, C/o VUB-FAV-ETEC
Boulevard de la plaine / Pleinlaan 2
B-1050 Bruxelles / Brussel

Tel: +32 / (0)2 – 629.28.19.
Fax: +32 / (0)2 – 629.36.20.
E-mail: ibe-biv@vub.ac.be
URL : <http://www.ibe-biv.be>

Compte bancaire – Bankrekening:
BE68 9790 6540 0334
BIC: ARSPBE22
TVA / BTW: BE 0406.676.359.